

LPR, HCERES : qui fait l'autruche ?

La nouvelle campagne web de la dir com Inrae, décidément très en verve, invite les postulant-e-s à ne pas se mettre la tête dans le sable (<https://www.inrae.fr/actualites/inrae-recrute-60-chercheurs-chercheuses>). Pour le personnel, c'est plutôt le sentiment d'une communication hors-sol qui saisit, tant le décalage paraît grandissant entre les hochements de menton volontaristes de la DG et la réalité de nos métiers.

La LPR, cette nouvelle loi recherche dépassant largement le cadre de la programmation budgétaire annoncée, participe à ces évolutions délétères : elle aggrave la précarité dans l'ESR et accentue, par le fonctionnement majoritairement sur projet, les logiques de compétition pour les ressources financières. Malgré un rejet massif du personnel des EPST et des universités et une forte mobilisation (grèves, manifestations, motions, textes...), la loi a été votée en procédure accélérée à l'automne 2020. La publication du décret d'application le 24 décembre est venue parachever le degré de mépris que le gouvernement porte envers le service public de l'ESR.

La Direction Générale de l'Inrae soutient pleinement cette loi, comme notre PDG l'a réaffirmé au dernier conseil scientifique le 26 janvier dernier. Puisqu'il en est un des inspirateurs, en tant que co-signataire d'un des rapports de préfiguration, cela ne paraît pas très surprenant. Même *satisfecit* du côté de la DGD ressources, qui semble considérer que l'établissement fera partie des « bien servis » de la LPR, gommant au passage le fait que nombre de nos partenaires universitaires verront dès 2021 leur situation budgétaire se dégrader. Alors, fin de partie? Certainement pas : le refus de prendre en compte les revendications portées depuis longtemps par le personnel et plusieurs organisations syndicales ne signifie ni la fin des réflexions dans les collectifs, ni l'absence de leviers d'action.

SUD-recherche Inrae souhaite partager les initiatives de collègues du centre de Bordeaux-Nouvelle Aquitaine réuni-e-s en collectif contre la LPR. Ces actions s'inscrivent dans les suites de l'appel de l'assemblée des directions de laboratoires à désavouer l'HCéres (<https://adl.frama.site/blog/appel-desavouer-le-hceres>). La démarche n'est pas de refuser le principe de l'évaluation, mais procède du constat que, bien que les comités d'évaluation des unités se voient comme indépendants de la politique gouvernementale, l'HCéres est avant tout un outil de gestion managériale de la recherche, instrumentalisant l'évaluation par nos pair-e-s. La récente nomination de son président au terme d'une procédure ubuesque matérialise cette nouvelle menace sur le fonctionnement de l'ESR : Thierry Coulhon revendique ainsi vouloir de nouveau lier évaluation et moyens, poussant un peu plus la logique d'un pilotage bureaucratique et quantitatif de la recherche.

L'idée du désaveu porté par ces collectifs est d'offrir un espace visible de contestation à cette loi délétère, d'indiquer concrètement à l'administration et aux ministères notre refus de participer plus encore à la destruction des collectifs de travail et à la fragilisation de l'avenir de nos collègues non-titulaires. Les textes et motions relayés dans ce message posent aussi le débat de la nature de nos recherches et de la manière dont nous souhaitons les mener face aux enjeux sociétaux et environnementaux. Dans le contexte actuel, ce refus d'évaluation est une opportunité pour reposer le cadre de notre travail et stopper la dérive actuelle. La DG prendrait-elle le risque de fermer une unité qui revendique cette idée?

Nous invitons d'autres unités à se saisir de ces propositions et que d'autres initiatives prennent forme pour que cette LPR soit en premier lieu abrogée et que les propositions du personnel soient enfin entendues : recrutement massif de titulaires et moyens de fonctionnement pérennes ! **Contre la LPR, ré-agissons!**

LE MONDE DE LA RECHERCHE EN PLEINE RÉFLEXION



[Lien vers le texte du collectif d'une unité du centre NAB, en réponse à l'HCERES](#)

[Lien vers la motion d'une autre unité du centre NAB lors de la visite d'évaluation par l'HCERES](#)